

**Avez-vous vos cartes ?  
1800 \$ en prix  
Ce samedi à 11 h  
Sur les ondes de  
CINN911.com**




# LE TORCHON BRULE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE SCFP PAGES 6 ET 7

## FABIEN HÉBERT GAGNE SON PARI PAGE 2



## DE HEARST À YELLOWKNIFE AVEC L'UdeH PAGE 3



## UNE ENTREPRENEUSE QUI SORT DE L'ORDINAIRE PAGE 9

## AFFRONTEZ L'HIVER EN TOUTE CONFIANCE

- ✓ Quatre pneus d'hiver approuvés par Ford
- ✓ Quatre capteurs de surveillance de la pression des pneus Motorcraft®
- ✓ Quatre jantes en acier ou en aluminium approuvées par Ford

**ET D'UNE DURÉE LIMITÉE, OBTENEZ 40 000 POINTS  
RÉCOMPENSES FORDPASS (VALEUR DE 200 \$)**

PASSEZ  
NOUS VOIR!





## L'Hôpital Notre-Dame implore l'aide du gouvernement

Par Maël Bisson

Le député provincial de Mushkegowuk-Baie James, Guy Bourgoïn, déplore l'inaction du gouvernement ontarien face aux besoins criants des hôpitaux de la région. Selon lui, le gouvernement tarde à régler le dossier de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst, qui demande un anesthésiste de plus.

La demande pour cet effectif supplémentaire a été faite conjointement avec Kapuskasing et Cochrane. Le porte-parole de l'opposition aux Affaires francophones dénonce le silence des conservateurs à ce sujet.

« On sait qu'on a juste un anesthésiste et que s'il arrive une urgence, il ne pourrait pas y avoir d'opération », indique-t-il. « Ils

ont fait la demande un an et demi passé. »

En espérant faire avancer le dossier, M. Bourgoïn affirme avoir directement livré une lettre de demande en main propre à la ministre responsable. Une demande qui demeure toujours sans réponse. Lors d'une réunion parlementaire, le député de Nouveau Parti démocratique a demandé une mise à jour du dossier. Le gouvernement dément avoir reçu de demande.

« Ils ont dit qu'ils n'étaient pas au courant de la lettre, mais je lui ai donné en main », soutient l'élu provincial. « La ministre n'était pas là, alors c'est son assistante qui a répondu du mieux qu'elle pouvait en racontant comment ils

ont investi dans le système de santé, mais la question n'était pas dirigée vers ça. »

M. Bourgoïn martèle le besoin de réponses tout comme le besoin d'effectifs, se disant frustré pour l'hôpital et pour la population de Hearst et des environs.

« J'ai l'intention de continuer à faire un suivi et je ne lâcherai pas le morceau », dit-il. « On mérite une réponse. »

Soins de longue durée à domicile À la suite de l'adoption du projet de loi 7 de l'Ontario qui autorise la prise de certaines mesures sans le consentement des patients d'hôpitaux, comme le déménagement dans un foyer de soins dans une communauté éloignée, l'Hôpital Notre-Dame de Hearst a

fait une demande d'exemption au gouvernement. L'Hôpital utilise présentement son deuxième étage comme établissement de soins de longue durée pour alléger la surcharge au Foyer des Pionniers. « On sait que les soins de longue durée dans notre Foyer des Pionniers sont pleins à craquer », rappelle M. Bourgoïn. « Oui il va y avoir d'autres lits qui vont s'ajouter, mais comme à Kapuskasing, ils ne sont pas bâtis. Ça va prendre un peu de temps. »

L'Hôpital a demandé à la province, afin de pouvoir desservir la population, d'être capable de conserver le deuxième étage de l'établissement comme foyer temporaire pour enlever de la pression sur le système.

## Fabien Hébert devient le 4e président de l'AFO

Par Steve Mc Innis

Le nouveau président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Fabien Hébert, a été présenté aux élus de Queen's Park dans le cadre d'un 5 à 7 mardi dernier devant la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, et le porte-parole de l'opposition aux Affaires francophones, Guy Bourgoïn.

Fabien Hébert devient la deuxième personne originaire de Hearst à prendre la tête de l'AFO. Mariette Carrier-Fraser fut la première présidente de l'histoire de l'Assemblée de la francophonie lors de sa création en 2006. Elle avait cédé sa place en 2010 à Denis Vaillancourt qui a ensuite remis les rênes de l'organisme à Carol Jolin en 2016.

Fabien Hébert a été préféré à l'ancienne mairesse de Moonbeam, Nicole Fortier Levesque, grâce au fait qu'il provient du milieu de la santé. Comme il a été mentionné sur les ondes de la radio CINN 91,1, le nouveau président de l'AFO souhaite



Fabien Hébert pose à gauche de la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, et du critique de l'opposition aux Affaires francophones, Guy Bourgoïn. Sur la photo, le nouveau président de l'AFO est à la droite du responsable aux Affaires francophones du parti libéral, Ted Hsu. Photo de courtoisie

répondre aux besoins de la communauté francophone de l'Ontario en matière de santé puisqu'il est démontré que les Franco-Ontariens sont en moins bonne santé.

Il ajoutait que l'Université de Sudbury et l'intégration des nouveaux arrivants sont aussi des dossiers importants pour lui. Si Fabien Hébert est une personnalité connue dans le Nord de

l'Ontario, il l'est beaucoup moins pour le sud ! Présentement président du conseil d'administration de l'Université de Hearst, le thérapeute respiratoire de formation a occupé les fonctions de vice-président des soins aux patients et des ressources humaines de 1992 à 2004 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il fut également président-directeur général de l'hôpital de Smooth Rock Falls de juin 2004 à septembre 2018.

La présidence de l'AFO est considérée comme un poste rémunéré à temps partiel. Les trois premiers présidents étaient installés dans la capitale nationale. Pour M. Hébert, le fait de demeurer à Hearst n'est pas un problème. « Avec la technologie, nous sommes en mesure de prendre part à n'importe quelle rencontre par ordinateur. Et, de toute façon, que tu demeures à Ottawa ou Hearst, c'est à Toronto que ça se passe, donc je n'ai qu'à prendre l'avion », indique-t-il.



**Les Médias de l'épinière noire**  
convoquent leurs membres à  
**l'assemblée générale annuelle 2022**  
**LUNDI 5 DÉCEMBRE À 19 H**  
à la salle de la Légion  
**1131 rue Front**



**L'INFO SOUS LA LOUPE**  
**VENDREDI 11 H**  
EN REPRISE SAMEDI 9 H

**CINN911.com**

DISPONIBLE SUR LE SITE WEB CHAQUE LUNDI



## Guy Bourgoin veut que les lignes doubles soient respectées sur les routes

Par Steve Mc Innis

Le député de Mushkegowuk-Baie James proposera un projet de loi pour que les lignes jaunes doubles sur les routes deviennent obligatoires. Actuellement, l'Ontario est l'une des seules provinces au Canada où il est permis de dépasser un autre véhicule sur une ligne médiane double.

Le député néodémocrate Guy Bourgoin tente par tous les moyens de trouver des solutions afin d'améliorer la sécurité sur les routes de la province, mais surtout la portion de la Transcanadienne qui traverse son comté. Le nombre d'accidents ne cesse d'augmenter avec les mois. L'un des problèmes constatés par plusieurs utilisateurs de la route 11, ce sont les dépassements. Les zones pour effectuer des dépassements sécuritaires grâce à l'ajout d'une voie sont



très rares et l'impatience des conducteurs est devenue problématique.

Lors d'une rencontre avec la direction de la Police provinciale de l'Ontario de son secteur, le politicien était sans mot lorsqu'il a appris que les policiers ne peuvent émettre de billet d'infraction à un conducteur effectuant un dépassement sur une ligne double. « J'ai appris qu'en Ontario, la ligne jaune au milieu de la route est là juste par suggestion! C'est un non-sens », déplorait Guy Bourgoin lors d'une récente émission

*L'info sous la loupe* sur les ondes de la radio CINN 91,1.

Ailleurs au Canada, il est strictement défendu d'effectuer un dépassement sur une ligne continue simple ou double à l'exception d'être derrière un véhicule agricole, un véhicule routier muni d'un panneau avertisseur de circulation lente, un véhicule à traction animale, un cycliste ou un piéton.

Le politicien a bien l'intention d'apporter ce dossier à Queen's Park prochainement. « On déplore le nombre d'accidents. Plusieurs véhicules, mais surtout

les poids lourds, prennent des chances en dépassant sur des lignes doubles où la visibilité est réduite ou nulle, ou encore dans les croches. Après, on se demande pourquoi il y a autant d'accidents. J'ai bien l'intention de faire passer une loi pour que les lignes sur les routes soient respectées », assure le député.

M. Bourgoin ajoute qu'en saison hivernale, les dépassements sont encore plus dangereux, surtout pour les chauffeurs inexpérimentés de poids lourds qu'on voit de plus en plus sur nos routes et bien souvent sans les pneus d'hiver adéquats. Selon lui, le respect des lignes médianes est primordial.

Actuellement, son équipe est en processus de recherche afin de compléter le projet de loi qui sera présenté lorsqu'il en aura l'occasion.

## Des étudiants de l'UdeH iront à Yellowknife dans un but éducatif

Par Steve Mc Innis

L'Université de Hearst a signé une entente de collaboration avec le Collège nordique francophone des Territoires du Nord-Ouest, une première depuis son autonomie. Les représentants des deux établissements ont signé ce partenariat de nature pédagogique hier à Hearst.

Le Collège nordique francophone des Territoires du Nord-Ouest existe depuis onze ans et cherche des partenaires pour élargir son offre de programmation universitaire francophone dans le nord du pays et permettre à leurs apprenants d'obtenir des crédits. Un premier cours conjoint sera offert au printemps 2023 à la population de l'Université de Hearst et du Collège nordique francophone, mais aussi à l'ensemble de la population francophone du pays, grâce à des cours en bimodalité ou en virtuel. « Je suis persuadé que nous n'aurons pas de difficulté à remplir notre classe de 25 », indique de manière convaincante Luc Bussièrès, recteur de l'Université de Hearst.

Après deux semaines d'apprentissage, les étudiants se rencontreront à Yellowknife pour une période d'une semaine. Le thème du cours ainsi que d'autres détails seront annoncés à une



date ultérieure. Et, d'autres cours seront également élaborés et offerts dans les années à venir.

Le recteur de l'Université, Luc Bussièrès, et le directeur général du Collège, Patrick Arsenault, estiment qu'il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant pour les deux institutions d'enseignement. « Ça s'inscrit dans la volonté de l'établissement d'accroître sa visibilité à l'échelle nationale, et de faire connaître davantage son offre francophone unique en Amérique du Nord, basé sur un modèle innovateur qui permet à chaque étudiante et à chaque étudiant de suivre un cours à la fois en vue de l'obtention d'un baccalauréat », indique M. Bussièrès.

expériences et des rencontres enrichissantes entre francophones de partout au pays. »

Le Collège nordique francophone est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'offrir des programmes de formation postsecondaire et continue, et des cours de langues. Sa clientèle est composée d'apprenants provenant de diverses communautés des Territoires du Nord-Ouest et d'ailleurs. L'année dernière, près de 460 francophones fréquentaient l'établissement.

Le directeur général indique que le Collège est le seul organisme à offrir ce type de formations en français au nord du 60e parallèle dans le monde. Les Territoires du Nord-Ouest comptent 11 langues officielles, dont le français. Près de 10 % de la population de cette région parle français.

### Élection municipale 2022

**Je tiens à remercier tous les électeurs et toutes les électrices, pour votre appui lors de l'élection municipale.**  
**Un gros merci.**

**Daniel Lemaire**





## L'entêtement de Doug Ford face à la fonction publique

Une fois de plus, les plus démunis de la fonction publique se feront imposer par la force une convention collective non négociée pour les quatre prochaines années. Alors que les employés sont rois et maîtres de travailler où ils veulent, le gouvernement de l'Ontario ne fait absolument rien pour tenter de retenir ses meilleurs éléments.

Je n'ai jamais été un grand syndicaliste. J'ai travaillé pour deux entreprises avec un syndicat et aux deux endroits, les syndicats m'ont beaucoup plus nui qu'autre chose. Cela étant dit, le syndicat a été plus que nécessaire à une certaine époque. D'autres diront qu'il a parfois été trop gourmand et plusieurs prétendent qu'il est responsable de fermetures d'entreprises. Tout le monde a son opinion, mais jusqu'à preuve du contraire, le syndicat fait toujours partie du décor. C'est un droit d'être syndiqué. D'ailleurs, des lois encadrent tous les processus de négociation et on se doit de les respecter.

Depuis qu'ils sont au pouvoir, le premier ministre Doug Ford et son équipe démontrent qu'ils ne sont pas vraiment de grands défenseurs des droits des travailleurs et de leur syndicat, surtout celui de la fonction publique.

Les employés de soutien dans les écoles passent actuellement dans le tourbillon. Ils n'ont pas vraiment les salaires les plus élevés de la fonction publique. Certains d'entre eux gagnent environ 18,75 \$ l'heure.

Les progressistes-conservateurs veulent imposer à ces syndiqués une convention collective de quatre ans limitant les hausses salariales à 2,5 % par année aux employés gagnant moins de 43 000 \$ et à 1,5 % pour les autres. Plus concrètement, on parle d'une augmentation d'environ 0,45 \$ de l'heure.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) réclame des augmentations de 11,7 %, affirmant qu'il s'agit des travailleurs les moins payés en éducation en plus de ne jamais avoir obtenu d'augmentation significative depuis des années.

L'écart entre les deux parties est énorme. Mais, il ne faut pas oublier que ce groupe de travailleurs se fait imposer des conventions collectives depuis 2012. Cette année-là, les libéraux avaient prescrit le projet de loi 115 qui gelait les salaires et limitait le droit de grève des membres syndiqués. En 2018, cette catégorie d'employés a obtenu des progressistes-conservateurs fraîchement en poste une autre convention collective imposée, mais avec une augmentation de salaire de 1 % par année. On parle de 0,15 \$ à 0,25 \$ l'heure d'augmentation.

Dans ce conflit, ce n'est pas vraiment l'augmentation de salaire qui est le plus problématique à mes yeux. En 2022, les travailleurs veulent être respectés, sinon ils ne craignent pas de quitter un emploi pour un autre moins payant. Ici, le gouvernement n'a clairement aucun estime pour ses employés. Non seulement il leur retire le droit de manifester, mais il les menace d'utiliser la dérogation s'ils osent porter l'affaire devant les tribunaux.

La troupe de Doug Ford remportera cette manche, mais les conséquences seront lourdes à long terme, étant donné que les temps ont bien changé.

Autrefois, le taux de chômage était plus élevé et tout le monde souhaitait obtenir un poste à la fonction publique. On les recherchait pour la sécurité d'emploi, le salaire et les avantages sociaux. Les gouvernements pouvaient bien imposer des contrats de travail, ils avaient le gros bout du bâton.

Aujourd'hui, et encore plus depuis les cinq dernières années, la sécurité d'emploi ne compte plus, les salaires des fonctionnaires ne se démarquent plus autant et les avantages sociaux sont offerts pratiquement partout.

Le gouvernement Ford peut imposer ses quatre volontés, mais je suis persuadé que plusieurs des meilleurs éléments parmi les aides-enseignants, les concierges et le personnel administratif quitteront le navire. Les plus âgés devanceront leur retraite, les autres se dénicheront un emploi dans des entreprises qui les respectent, et ce, peu importe le salaire.

Ce n'est vraiment pas le temps de perdre des bons travailleurs en cette période de pénurie de main-d'œuvre.

De plus, quel beau message on lance aux étudiants à la recherche d'une carrière : n'étudiez surtout pas pour devenir aide-enseignant, il n'y a pas d'avenir là-dedans.

Il est aujourd'hui plus payant d'être un simple cuisinier dans un restaurant McDonald's qu'être travailleur de soutien en éducation. De plus, il y a au moins des possibilités d'avancement au McDo; tu peux devenir chef d'équipe ou de quart, ou encore gérant à des salaires vraiment concurrentiels. Et, ce n'est pas une blague, selon le site d'emploi Indeed, un chef de quart au McDonald's peut gagner jusqu'à 28,45 \$/h au Canada.

Le premier ministre Ford dit qu'il « défend les parents et les élèves » avec sa loi spéciale, pour s'assurer que les « élèves restent en classe ». Que les jeunes restent en classe c'est une chose, mais peut-on s'assurer qu'il y ait des personnes qualifiées, attentionnées et heureuses d'être là pour eux? Je crains le jour où des écoles seront fermées par manque de personnel.

**Steve Mc Innis**

## SOURIRE DE LA SEMAINE



LES  
**Médias**  
de l'épinette noire INC.

JOURNAL  
LE NORD

CINN911.com

### Équipe

**Steve Mc Innis**

Directeur général et éditeur

smcinnis@hearstmedias.ca

**Sylvie Turgeon**

Adjointe à la direction

adjdirection@hearstmedias.ca

**Maël Bisson**

Journaliste

maelbisson.97@gmail.com

**Dan Yangary**

Graphiste

pub@hearstmedias.ca

**Karine Vallée**

Réception et distribution

info@hearstmedias.ca

**Anouck Guay**

Webmestre

web@hearstmedias.ca

**Guy Morin**

Collaborateur

**Manon Longval**

Ventes

vente@hearstmedias.ca

**Claire Forcier**

Révisseuse bénévole

**Suzanne Dallaire Côté**

**Claudine Locqueville**

**Renée-Pier Fontaine**

**Thérèse Germain St-Jules**

Chroniqueuses

**Sites Web**

lejournallenord.com

**Journal électronique**

lejournallenord.com (imprimée)

**Facebook**

fb.com/lejournallenord

**Fondation**

**Donatien-Frémont**

613 241-1017

**Canadian Media Circulation**

**Audit**

circulationaudit.ca

416 923-3567

**Lignes agates marketing**

anne@lignesagates.com

866 411-7487

**Journal Le Nord**

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1N0

705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805





## La 25<sup>e</sup> édition des HOG permet de remettre 18 000 \$

Par Renée-Pier Fontaine

Les activités de la dernière édition des HOG ont permis d'amasser 18 000 \$ en profit. Ce montant a été remis à plusieurs organismes de la région. La 25<sup>e</sup> édition devait être présentée en 2021, mais fut remise à l'été dernier à cause de la pandémie. Le comité organisateur n'a pas pris de décision quant à savoir si les activités seront de retour l'été prochain.

Le comité organisateur des HOG s'est rencontré afin de faire le bilan du dernier évènement et pour répartir les profits réalisés entre différents organismes de la communauté. « Les gens se demandent toujours combien coûte l'entrée pour les spectacles et grâce à l'appui financier de plein de commerces en ville, nous avons pu offrir des concerts gratuits encore cette année », explique Julie Guérin, membre du comité.

Le poker run a connu un nombre record d'inscriptions avec 250. Tout au long de la fin de semaine, les gens de la communauté ont répondu à l'appel, c'est donc avec grand plaisir que le comité a pu

redistribuer les profits ici même à Hearst. « L'encan nous a rapporté beaucoup d'argent, encore là, c'est la générosité du monde de Hearst. On a ramassé plus de 10 000 \$ avec l'encan, donc grâce à toutes les levées de fonds qu'on fait durant le weekend, malgré les grosses dépenses, on réussit à remettre à la communauté », dit Mme Guérin.

Au total, presque 18 000 \$ ont été amassés pendant les journées HOG. Une somme de 5000 \$ a été versée à l'Intégration communautaire pour l'achat d'un nouveau véhicule. Un montant de 1000 \$ a été attribué à chacun des organismes suivants : Paroisse de Mattice, Bibliothèque publique de Hearst, Camp Source de Vie, Programme d'échange étudiant du Club Rotary et Radiothon des Médias. Également, 1500 \$ a été remis au Club de curling de Hearst, aux Auxiliaires de Hearst et aux pompiers de Hallébourg, ainsi que 750 \$ aux pompiers de Jogues et 2000 \$ aux pompiers de Hearst.

Pour ce qui est de la 26<sup>e</sup> édition,

le comité se donne jusqu'au mois de janvier pour y penser; les membres se rencontreront à ce

moment-là pour prendre une décision.

## 11 en bref : cannabis et échange culturel

Par Steve Mc Innis

L'équipe de la PPO secteur de Kirkland Lake ont saisi de l'alcool ouvert et du cannabis des occupants d'un véhicule à moteur. Une personne a été inculpée en vertu de la loi sur les licences et le contrôle des alcools et de la loi sur le contrôle du cannabis 2017.

La PPO rappelle que le cannabis transporté dans un véhicule doit être dans son emballage d'origine qui n'a pas été ouvert. Sinon, il peut être emballé dans un bagage fermé inaccessible aux occupants du véhicule. On propose de placer la marijuana dans le coffre.

### Stationnements de nuit

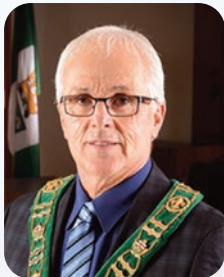
Plusieurs municipalités de la région ont rappelé aux automobilistes que les règlements sur le stationnement en période hivernale sont entrés en vigueur. À Kapuskasing, il n'est pas permis de stationner dans les rues la nuit à partir du 1er novembre

jusqu'au 30 avril, de minuit à 7 h le matin. À Hearst, c'est du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril.

Ce règlement est appliqué sept jours sur sept. Les automobilistes qui stationnent un véhicule illégalement peuvent recevoir une contravention ou se le faire remorquer.

### Déchets

Plusieurs citoyens rencontrent toujours des difficultés avec le recyclage et les déchets domestiques. Entre autres, du côté de Mattice-Val Côté, la Municipalité est dans l'obligation de procéder à une campagne de sensibilisation sur les médias sociaux puisqu'on retrouve encore des emballages de plastique et des sacs de plastique dans les contenants de recyclage. Les items n'ayant pas de symbole triangulaire ni de numéro 1 à 6 ne vont pas au recyclage.



Mesdames, Messieurs,

Les résultats des élections du 24 novembre dernier m'ont comblé de joie et c'est avec honneur que j'entame mon dernier mandat à titre de maire de la Ville de Hearst.

C'est tout un privilège d'avoir obtenu une fois de plus votre confiance après plus de 31 ans au sein du conseil municipal.

Je tiens à remercier l'ensemble des citoyens de la Ville de Hearst qui se sont déplacés pour voter, ce qui démontre leur intérêt pour notre ville et faisant ainsi vivre la démocratie dans notre communauté.

Je suis persuadé de pouvoir parler au nom du conseil pour vous promettre que nous répondrons, au quotidien, aux attentes de la population et que nous mettrons notre énergie et toute notre détermination afin de mener à bien les projets indispensables aux succès et à l'avenir de la Ville.

Comme lors de mes précédents mandats, vous pouvez compter sur mon engagement et mon intégrité afin de représenter notre Municipalité et bâtir à la hauteur de la fierté communautaire. Je vous promets d'être le maire qui sera au service de tous, pour notre superbe ville.

Encore une fois, merci de votre confiance,

**Roger Sigouin**  
Maire de Hearst

## Journée portes ouvertes!

**Samedi 5 novembre de 10 h à 16 h**

**COIN CADEAUX ET JARDIN**

CADEAUX POUR TOUS LES GOÛTS  
MAGNIFIQUES DÉCORATIONS  
DIVERS TIRAGES

**Heures d'ouverture**  
Lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30  
Samedi de 10 h à 16 h  
\* Ouvert sur l'heure du dîner \*

Commerce participant - Participating Merchant  
Hearst - Longue - Mattice

**Noël Populaire**

0% d'intérêt pour 12 mois

Prêt maximum de 2 000 \$ par famille

12 versements égaux

0% d'intérêt pour 12 mois

Maximum loan of \$2,000 per family

12 equal payments

TAC 0% APR 0%

Coisse Alliance  
Hearst - Longue - Mattice  
www.coissealliance.com

**Fierté Communautaire**

**La maison VERTE GREENHOUSE**  
7, rue Girard, Hearst ON  
705-362-7040



## Éducation : les travailleurs prêts à défier le gouvernement Ford et à faire la grève

Par Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Les travailleurs de l'éducation de l'Ontario ont l'intention de faire la grève vendredi, malgré un projet de loi déposé lundi par le gouvernement Ford visant à les en empêcher.

Le gouvernement ontarien a déposé le projet de loi 28 pour forcer les travailleurs de l'éducation à annuler le débrayage qui devait avoir lieu vendredi et entend invoquer la disposition de dérogation de la Charte canadienne des droits et libertés « pour se protéger contre de potentiels recours légaux ».

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) compte défier cette loi spéciale, qui vise à

imposer un contrat de travail aux employés de soutien pour les quatre prochaines années, en faisant la grève ce vendredi, coûte que coûte.

Cette loi spéciale est une « tactique d'intimidation », selon le syndicat, qui représente 55 000 concierges, employés de bureaux, bibliothécaires et éducateurs de la petite enfance. Les syndiqués qui prendront part à cette confrontation sont passibles d'amendes allant jusqu'à 4000 \$ par jour, et le syndicat fait face à une amende allant jusqu'à 500 000 \$ par jour. Le syndicat prévoit offrir un soutien financier aux travailleurs

qui feraient face à des conséquences pour avoir participé à la grève.

Cela pourrait donc coûter plus de 220 millions par jour au syndicat s'il décide d'aller de l'avant avec son plan de débrayage à l'échelle provinciale.

Le gouvernement ontarien dit avoir déposé ce projet de loi pour assurer que « les élèves restent en classe et pour rattraper les retards d'apprentissage ».

C'est « avec regret » que le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, dit avoir déposé son projet de loi.

« Les jeunes n'ont jamais fait face, auparavant, à tant de difficultés, alors j'agis en pensant à eux », a-t-il lancé aux journalistes, lundi, après l'adoption de la première lecture de son projet de loi, à Queen's Park.

Il dit que son gouvernement va poursuivre les négociations avec les autres syndicats du secteur de l'éducation, mais qu'il n'a pas l'intention de retourner à la table de négociations avec le SCFP cette semaine. Solidaire avec le SCFP, l'Association des

enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), qui compte 13 000 membres en province, exhorte le premier ministre Doug Ford « à abandonner immédiatement ce projet de loi punitif ».

« Bien que ce projet de loi déplorable semble toucher uniquement la négociation du SCFP, nous croyons que son impact pourrait se faire ressentir par les autres syndicats de l'enseignement de la province, dont l'AEFO », craint la présidente, Anne Vinet-Roy.

Le ministre Lecce estime que la loi qu'il propose aura l'effet escompté et que « tous les travailleurs en éducation seront au travail vendredi ». Lors d'une conférence de presse tenue à Queen's Park à la suite du dépôt du projet de loi, le SCFP a lancé que personne ne sera au travail vendredi et que les membres organiseront une manifestation à l'échelle provinciale.

Les responsables syndicaux affirment qu'il reste à voir si le débrayage des membres durera plus d'une journée.



### Horaire des cérémonies du jour du Souvenir qui se dérouleront dans notre région

#### Constance Lake : le 8 novembre 2022

\*Aboriginal Veterans' Day

Le défilé commence à la salle communautaire à 10 h 30.

La cérémonie se tiendra dans le gymnase de l'école Mamawmatawa Holistic Education Center.

Lest we forget!

#### Mattice-Val Côté : le 9 novembre 2022

Cérémonie au gymnase de l'école catholique St-François Xavier, à 10 h 30.

Honorons nos vétérans!

#### Hearst : le 11 novembre 2022

La cérémonie du jour du Souvenir se tiendra à la salle de la Place des Arts à 10 h 45.

Une parade débutera dans la cour de la Légion royale canadienne à 10 h 15 en direction de la Place des Arts.

Souper traditionnel « Roast Beef » servi dans la salle à partir de 17 h 30.

**Légion**   
Filiale 173

### Félicitations aux gagnants du concours Décore ta citrouille !





## Guy Bourguoin expulsé de la Chambre pour une deuxième fois

Par Steve Mc Innis

Les tensions sont au maximum entre le Syndicat canadien de la fonction publique, les 55 000 aides-enseignants, concierges ainsi qu'employés administratifs et le gouvernement de Doug Ford. Cette semaine, le député de Mushkegowuk-Baie James et 15 de ses collègues se sont fait montrer la porte de la Chambre législative puisqu'ils ont carrément traité Doug Ford de menteur et de manipulateur.

Guy Bourguoin était hors de lui lorsque le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a proposé un projet de loi spécial pour forcer un contrat de travail de quatre ans aux 55 000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique. Le néodémocrate indique avoir passé sa vie dans le monde syndical et qu'il ne peut pas demeurer en Chambre à Queen's Park alors

que Doug Ford dit n'importe quoi. « Doug Ford ne dit pas la vérité. Il veut faire passer le syndicat pour les méchants devant les parents des étudiants. Le parti progressiste-conservateur a un agenda caché. Ils veulent (élus conservateurs) juste faire entrer le privé dans les écoles. »

Le chef intérimaire du NPD, Peter Tabuns, était du groupe des expulsés de l'Assemblée législative après avoir accusé le gouvernement Ford de « mentir » et refusé de retirer ses propos à l'endroit de Doug Ford.

Guy Bourguoin déplore le fait que les travailleurs n'ont même pas encore fait la grève et que le gouvernement tente de faire passer un projet de loi spécial. « Le gouvernement n'a qu'à retourner à la table de négociation au lieu de perdre son temps à

vouloir passer un projet de loi spécial. En plus, 98 % des négociations se terminent sans grève. Si le gouvernement était de bonne foi et faisait avancer les choses, le syndicat retarderait les jours de grève. »

Mardi soir, en réponse aux conditions de travail prévues dans le projet de loi, le syndicat a offert une contre-offre au ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, responsable des négociations. Le lendemain (mercredi), le ministre a déclaré qu'il ne discuterait pas de la contre-offre du Syndicat canadien de la fonction publique à moins qu'il n'annule la grève prévue vendredi.

### Clause dérogatoire

En 2012, alors que le parti libéral était au pouvoir en Ontario, le gouvernement avait mis en place la loi 115 qui gelait les salaires des aides-enseignants, concierges et employés administratifs pour une période de deux ans et en 2014 les libéraux avaient ajouté deux années sans augmentation de salaire.

Le Syndicat canadien de la

fonction publique avait poursuivi le gouvernement à cette époque devant les tribunaux parce qu'il estimait avoir été bafoué dans son droit de négociation. Le jugement de la cour avait donné raison aux employés et la province avait dû payer 215 millions de dollars en réparation.

Cette année, le gouvernement de Doug Ford souhaite utiliser la disposition de dérogation de la Charte canadienne des droits et libertés advenant que le syndicat porte l'affaire devant les tribunaux. La disposition de la dérogation permet aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de supplanter temporairement, ou de contourner, certains droits de la Charte pour une période de cinq ans.

Depuis sa création en 1982, cette clause n'a été utilisée que quelques fois par certaines provinces et jamais au fédéral. Toutefois, elle n'a jamais été utilisée lors de négociations entre un syndicat et une province, ce qui pourrait causer un précédent.

## Trudeau mécontent de cette menace

Par Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Justin Trudeau dit que son gouvernement « est en train de regarder les différents outils » à sa disposition, se disant préoccupé par le recours à la disposition de dérogation du gouvernement Ford « pour limiter les droits des travailleurs ».

« On ne devrait jamais utiliser la clause dérogatoire pour limiter les droits des travailleurs », a lancé le premier ministre du Canada, mardi matin, en réaction à la décision du gouvernement Ford de déposer un projet de loi visant à imposer un contrat de travail aux travailleurs de l'éducation de l'Ontario et à bloquer le débrayage qui devait avoir lieu vendredi.

Le projet de loi 28 prévoit utiliser la disposition de dérogation de la Charte canadienne « pour se protéger contre de potentiels recours légaux ».

### « Droits fondamentaux »

Ainsi, si le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) décide de contester la loi spéciale devant les tribunaux, le gouvernement Ford s'octroie le droit de l'en empêcher. « Suspendre les droits fondamentaux des individus, ça devrait être utilisé seulement dans des circonstances exceptionnelles, et j'espère que les politiciens comprennent que ce n'est pas à être utilisé juste de façon légère », a indiqué le premier

ministre Justin Trudeau.

Questionné à savoir si le recours à la clause dérogatoire pourrait faire l'objet d'un renvoi à la Cour suprême, M. Trudeau a fait savoir que son gouvernement « est en train de regarder les différents outils » à sa disposition.

### Amendes allant jusqu'à 4000 \$ par jour

Le projet de loi du gouvernement Ford prévoit que les syndiqués qui prendront part à la grève vendredi soient passibles d'amendes allant jusqu'à 4000 \$ par jour, et que le syndicat se voit imposer une amende allant jusqu'à 500 000 \$ par jour. Le SCFP compte défier cette loi spéciale en faisant la grève ce vendredi, coûte que coûte, et prévoit offrir un soutien financier aux travailleurs qui feraient face à des conséquences pour y avoir participé.

Cela pourrait donc coûter plus de 220 millions par jour au syndicat s'il décide d'aller de l'avant avec son plan de débrayage à l'échelle provinciale.

Le ministre de l'Éducation ontarien, Stephen Lecce, dit avoir déposé ce projet de loi « avec regret », mais qu'il vise à s'assurer que « les élèves restent en classe ».

C'est la troisième fois que le gouvernement Ford invoque la clause dérogatoire depuis son arrivée au pouvoir.



**HOLIDAY  
VILLAGE  
DES FÊTES**

**25-26-27 NOV 2022**

**L'occasion idéale pour que votre  
magasinage des Fêtes soit fait local.**

**Magie de Minuit ✨ Foire d'hiver ✨ Hearst en lumière**



CENTRE VILLE  
DOWNTOWN



10 Hearst



Le Conseil  
des Arts  
de Hearst



Fête  
Communautaire

 [conseildesartsdehearth.ca/village-des-fetes](https://conseildesartsdehearth.ca/village-des-fetes)

 /HoHoHearst

 705-362-4900



## Ontario en bref : élections, énoncé économique et Doug Ford refuse de comparaître

Par Steve Mc Innis

À l'instar du taux de participation lors de l'élection provinciale du printemps dernier à 43,7 %, les électeurs n'ont pas davantage sorti pour aller voter aux élections municipales. L'Association des municipalités de l'Ontario calcule le taux de participation à la hauteur de 36 % dans les 301 des 444 municipalités qui ont tenu des élections.

Une politologue à l'Université de Windsor, Lydia Miljan, estime que la participation aux élections municipales est plus faible en raison d'une couverture médiatique moins importante et l'absence de parti politique pour guider les décisions des électeurs.

Elle ajoute qu'après une élection provinciale au printemps et une élection fédérale l'automne dernier, les électeurs peuvent

être fatigués. La moyenne de participation lors des élections municipales de 2018 en Ontario était de 38,3 %, soit le plus faible taux de participation depuis 1982.

### Réduire les frais sur le dos des municipalités

L'Association des municipalités de l'Ontario déplore le fait que le projet de loi 23 sur le logement présenté par le gouvernement Ford comprenne des réductions ou l'élimination de frais payés aux municipalités par les promoteurs immobiliers.

Le projet de loi a pour but de stimuler la construction partout en province. Les frais en question sont versés aux municipalités pour financer les services offerts aux occupants de ces unités, comme les rues, les centres

communautaires et le transport en commun. L'Association des municipalités de l'Ontario a laissé savoir par voie de communiqué que les changements proposés « pourraient entrer en contradiction avec l'objectif à long terme de voir plus de construction de logements ».

### Énoncé économique

Le ministre des Finances de l'Ontario, Peter Bethlenfalvy, fera le point sur les perspectives financières de la province dans deux semaines, lors d'un énoncé économique d'automne.

Le mois dernier, le ministre a annoncé que l'Ontario clôturerait l'année financière 2021-2022 avec un surplus inattendu de 2,1 milliards de dollars. Le dernier budget prévoyait un déficit de 33 milliards pour cette période, une prévision révisée à 13,5 milliards en août.

Le Bureau de la responsabilité financière (BRF) de l'Ontario, une entité indépendante, a prédit la semaine dernière qu'au rythme des dépenses actuelles, la province engrangerait des excédents budgétaires jusqu'en 2027-2028.

### Doug Ford refuse de comparaître

Les avocats du premier ministre Doug Ford et de l'ancienne responsable de la sécurité publique

de l'Ontario ont plaidé un « préjudice irréparable » à l'état de droit si on ne respectait pas l'immunité parlementaire dont jouissent les élus.

La Commission sur l'état d'urgence a assigné à comparaître le premier ministre Ford et Sylvia Jones, qui était sollicitée générale de l'Ontario au moment des manifestations du « convoi de la liberté » l'hiver dernier.

Les deux élus demandent à la Cour fédérale de suspendre ces assignations à comparaître jusqu'à ce que le tribunal se penche sur le fond de la requête : ils veulent l'annulation pure et simple de ces assignations, invoquant le privilège parlementaire des députés.

Dans des documents judiciaires, la commission, présidée par le juge Paul Rouleau, soutient que M. Ford et Mme Jones ont exa-géré ce privilège parlementaire et que leur requête devrait être rejetée par la Cour fédérale.



**LES LUMBERJACKS JOUENT AU CENTRE RÉCRÉATIF CLAUDE LAROSE**

**Ces jeudi 3 et vendredi 4 novembre à 19 h**

**GO JACKS GO !!!**

**LUMBER JACKS VS TIMMINS ROCK VS SUBURBY CUBS**

**SOYEZ TOUTES ET TOUS DE LA PARTIE !!!**

## La question de la semaine!

Quels produits et services d'Expert Garage / Freightliner utilisez-vous?



On attend vos réponses sur la page Facebook du journal Le Nord et celle de la radio CINN 91,1



Voici le témoignage de certains répondants à la question de la semaine dernière qui était :  
Qu'allez-vous toujours acheter chez Ted Wilson Men's Wear?



- 90 % de mes vêtements - Danny
- Chemise, jeans, pantalon propre! - Nathalie

Merci pour votre participation !!!!



# Grace Koffi, diversifier les entreprises locales

Par Maël Bisson

Originaire de la Côte d'Ivoire, en Afrique, Grace Koffi a fait le choix de s'installer à Hearst à la suite de ses études universitaires. Résidente depuis bientôt cinq ans, elle comptabilise un trio d'entreprises dans la communauté.

Depuis le 9 juillet 2022, la Kege Boutique, un magasin de vêtements chics féminins, a ouvert ses portes à la population hearstéenne. La fondatrice dit vouloir offrir une plus grande variété de vêtements afin que les gens n'aient pas à commander en ligne ou avoir besoin de se déplacer dans les plus grands centres.

« Je fais beaucoup de recherches pour trouver de bons vêtements ; je peux commander des vêtements d'Italie afin de voir la qualité et m'assurer que c'est durable », raconte Grace. « Une fois livré, si ça ne me convient pas, je ne le mets pas dans la boutique. Ça ne me dérange pas de perdre de l'argent pour offrir une bonne qualité à la population. »

Elle explique que ce qui l'a poussée à ouvrir ce nouveau magasin ce sont des échanges avec les personnes qui disaient devoir voyager dans les grandes villes afin d'obtenir une variété de choix, en plus d'entendre des histoires désastreuses au sujet d'expériences de la commande en ligne.

« Ça fait quatre ans, bientôt cinq, que je suis ici et chaque fois que j'essaie de faire du shopping pour un événement c'est très compliqué de trouver des vêtements à Hearst. Aussi, quand j'ai échangé avec des gens, la plupart voyagent pour aller dans de grandes villes, ou commandent en ligne et ne sont pas tout le temps satisfaits. C'est ce qui m'a



poussée à lancer la boutique. Je me suis dit : « Je veux apporter quelque chose de nouveau. » »



En plus d'une boutique de vêtements, Grace a aussi à son actif les entreprises Kege Planner, un commerce de planificateurs, et le Kege Cleaning Company, un service d'entretien ménager. Ces deux organisations ont débuté à Hearst. La jeune femme a lancé son entreprise de planification en 2021, avec l'objectif de donner aux gens un outil pour aider à se détacher du côté électronique et se remettre à écrire.

Quelque mois plus tard, en avril 2021, Grace met en place sa compagnie d'entretien ménager. Entre autres, l'entreprise propose un nettoyage de véhicules, de résidences et de bureaux. Depuis juillet, elle offre aussi ses services dans la région de Kapuskasing. Pour la fondatrice, le coup

d'envoi a été le manque de services offerts dans ce domaine. « À tout moment, sur Facebook, je voyais que les gens cherchaient des personnes pour nettoyer leur maison et il n'y en avait pas », dit-elle. « J'ai fait des petites recherches, des sondages, je me suis renseignée et puis j'ai décidé de lancer l'entreprise. »

## L'entrepreneuriat dans le sang

Depuis son jeune âge, Grace est avide de l'entrepreneuriat.

Elle désigne son père comme étant son modèle de réussite. Ce dernier est un entrepreneur reconnu dans le domaine de l'immobilier.

« Il a eu des prix de meilleur promoteur immobilier dans mon pays et aussi à New York. C'est mon modèle premier. »

C'est lui aussi qui a encouragé sa fille à s'aventurer dans le monde, choix qu'elle a fait en venant étudier en gestion d'entreprise à l'Université de Hearst. Depuis, elle se dit chez elle dans la communauté.

« Quand tu viens d'une grande ville, le choc de venir ici, c'est tellement différent, et en plus il fait beaucoup plus froid, donc je me suis dit que je ne resterais pas », raconte-t-elle. « Cependant, après des années, quand tu retournes dans une grande ville comme Toronto, je me suis dit que j'ai la chance d'être à Hearst quand même. Il y a une chaleur, une atmosphère de la population aussi qui fait qu'on a envie de rester. »

## Mieux respirer, pour mieux vivre! Ateliers de respiration consciente à Hearst les 28 et 29 novembre Par Juliane Lacroix

Saviez-vous que le système respiratoire est le seul système dans le corps humain qui est à la fois automatique et que l'on peut contrôler ? Simple-ment en modifiant notre respiration, on peut contrôler notre système nerveux. Êtes-vous quelqu'un d'anxieux ? Faites-vous de l'insomnie ? Êtes-vous souvent fatigué(e) ? Alors peut-être que la respiration consciente peut vous aider !

### Qu'est-ce que la respiration consciente ?

Fermez les yeux et prenez lentement trois grandes inspirations et expirations. Voilà, vous venez de pratiquer la respiration consciente ! Celle-ci est une forme de méditation où l'on se concentre uniquement sur notre respiration.

### Pourquoi pratiquer la respiration consciente ?

Pour mieux se sentir dans sa peau, n'est-ce pas ce que tout le monde désire ? Après seulement quelques minutes de respiration consciente, notre rythme cardiaque va diminuer, notre pression artérielle sera réduite, nous serons dans un état de détente et de non-réactivité. Pratiquer régulièrement la respiration consciente apporte énormément de bienfaits sur notre santé physique et mentale.

### À qui s'adresse la respiration consciente ?

À tout le monde, les petits comme les grands ! Tous peuvent bénéficier d'utiliser ses poumons pour se sentir mieux dans son corps et dans son esprit !

### Tu veux en apprendre plus ?

Si vous êtes curieux d'en savoir davantage sur la respiration consciente et comment l'utiliser à votre avantage pour améliorer votre santé et votre longévité, je vous invite à assister à l'un des mes ateliers au mois de novembre. Plusieurs techniques seront présentées et pratiquées que vous pourrez utiliser dans votre quotidien. Ces ateliers sont autant conçus pour les femmes que pour les hommes.

Les ateliers auront lieu le **lundi 28 et le mardi 29 novembre de 19 h à 21 h** dans le gymnase de l'École St-Anne. Pour vous procurer votre billet (25 \$), veuillez visiter mon site web : [www.julianelacroix.com](http://www.julianelacroix.com).



**Crown Realty 1989 Inc., Brokerage**  
Propriété et exploitation indépendante

**Tél. : 705 372-5408**  
Sans frais : 1 800-601-8601

[audrey@remaxcrown.ca](mailto:audrey@remaxcrown.ca)



**AUDREY AUBIN**  
REPRÉSENTANTE COMMERCIALE



## Le Conseil des Arts de Hearst condense sa semaine de travail

Par Andréanne Joly

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le personnel du Conseil des Arts de Hearst a un horaire de travail régulier de quatre jours par semaine. Ainsi, l'organisme culturel rejoint un mouvement qui s'installe lentement dans le Nord-Est de l'Ontario.

Au début de l'année, le conseil d'administration du Conseil des Arts de Hearst et la direction ont échangé des articles sur la semaine de travail de quatre jours. De fil en aiguille, le projet a pris forme. Le personnel du centre culturel a congé le lundi et le quart du jeudi déborde en soirée.

Le projet vise le bien-être du personnel, mais aussi à résorber les défis du recrutement. « Il y a un taux de roulement important

dans les organismes culturels », fait valoir la directrice générale et artistique du Conseil des Arts de Hearst, Valérie Picard.

Le nouvel horaire prévoit 32 heures de bureau en quatre jours, avec une rémunération de 35 heures. Cette différence permet de compenser les heures supplémentaires entraînées par les événements et les rencontres de comités, ce qui représente « de 200 à 300 heures » de plus, selon Valérie Picard, et qui sont remplacées par un congé à temps simple. « On n'a pas un budget pour payer l'*overtime* et, de toute façon, on veut que les employés prennent du temps de repos », enchaine Valérie Picard. Les semaines où des spectacles sont présentés, le nombre d'heures

travaillées passe facilement à 65 ou 70, souligne la directrice.

### Un enjeu de bien-être et de recrutement

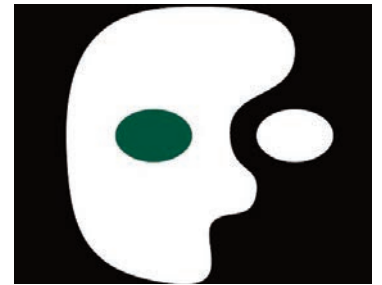
« La conciliation travail-famille, c'est un jeu d'équilibre toutes les semaines, tous les jours », poursuit la directrice.

C'est pourquoi la mesure vise aussi à faciliter le recrutement pour l'organisme, actif dans une ville forestière. « Le salaire d'entrée au moulin, c'est 29 \$ de l'heure, note Valérie Picard. On veut miser sur les éléments qu'on peut offrir aux employés sans que ça nuise au bien-être financier du Conseil des Arts de Hearst. »

Elle ajoute que des agences gouvernementales qui permettent dorénavant le travail à distance deviennent un compétiteur

dans le marché local. « Les salaires d'entrée sont malades », illustre-t-elle.

Pour le Conseil des Arts de Hearst, la mise en place a été relativement simple. « On n'est pas un centre multiservice », fait remarquer Valérie Picard. D'autres centres de diffusion ont des gymnases, des services de garde. On ne fait que de l'art et de la culture. C'est plus facile pour nous. »



**IG WEALTH MANAGEMENT**

Tania Vaillancourt, conseillère financière  
801 rue George, Hearst • 705 372-1826



- Investissements, REER
- Assurances vie, invalidité, maladies graves
- Hypothèques
- Planification fiscale et/ou successorale
- CELI - Compte épargne libre d'impôts
- REEE - Régime enregistré d'épargne-études

DEMAIN,  
C'EST AUJOURD'HUI  
JEUDI MIDI

CINN911.com

## Voici les commerçants participants

## Présenté par





# Les ondes 5G augmentent le risque de diabète ?

Par Catherine Crépeau

**FAUX !**



Agence  
Science-Pressé



**Le déploiement de la 5G a suscité de nombreuses allégations quant aux risques pour la santé humaine. L'une des plus surprenantes est que la technologie causerait le diabète. Le Détecteur de rumeurs a voulu savoir pourquoi on a pu imaginer ce lien.**

## L'origine de la rumeur

On l'appelle 5G parce qu'elle est la 5<sup>e</sup> génération de télécommunications mobiles. Elle permet d'augmenter la vitesse de transmission des données, de réduire le temps d'accès au réseau et d'accroître le nombre d'appareils pouvant se connecter à un même réseau en même temps. Elle utilise deux types de radiofréquences : les premières sont comparables à celles qu'on retrouve dans les « générations » précédentes, alors que les secondes, les ondes millimétriques, sont à plus haute fréquence et dotées d'une plus grande intensité.

Cependant, cette intensité plus élevée ne les rend pas plus dangereuses pour le corps humain : elles font toujours partie de la catégorie des ondes dites « non ionisantes », ainsi nommées parce qu'elles ne changent pas la charge électrique des ions lors de leurs passages à travers la matière et ne peuvent donc pas provoquer de mutations dans notre bagage génétique.

Tout au plus a-t-on établi que ces ondes — bien avant la 5G — peuvent augmenter la température des tissus de la peau — ce qu'on appelle un « effet thermique ». Cet effet des ondes électromagnétiques est même calculé depuis longtemps par les autorités sanitaires afin que les appareils respectent des seuils maximaux.

En ce qui concerne la possibilité d'effets autres que thermiques, une revue systématique parue en 2019 révélait qu'environ 80 % des études utilisant des fréquences d'ondes similaires à celles de la 5G en avaient détecté sur des êtres vivants, et 58 % sur des cellules (in vitro). Mais il n'existait pas de relation consistante entre la puissance du signal, la durée de l'exposition, les fréquences en jeu et les effets mesurés. Et la majorité de ces études ne respectent pas les standards de qualité nécessaires pour en tirer des conclusions satisfaisantes. Une autre revue de littérature réalisée en 2016 avait déjà conclu que plus les études sont réalisées avec rigueur, moins il y a d'effets détectés.

## Quel lien avec le diabète ?

En 2014, une étude publiée dans *Environmental Toxicology and Pharmacology* concluait que l'exposition de rats aux radiofréquences

des appareils wifi induisait des troubles métaboliques et un état semblable au diabète par une altération de la réponse oxydative. Mais l'étude visait avant tout à démontrer que l'huile d'olive amenuisait les effets de cette exposition.

Au Canada, en 2008, une étude auprès de quatre diabétiques de type 1 et de type 2 concluait que l'électricité générée par les équipements électroniques et les appareils sans fil pouvait contribuer à l'élévation de la glycémie chez les diabétiques et les prédiabétiques. Outre que l'échantillon était minuscule, l'auteure était une toxicologue qui milite pour une réduction de notre exposition aux champs électromagnétiques.

Mais d'autres études sont allées dans le sens contraire, en avançant que l'exposition à des champs magnétiques et électriques statiques combinés pourrait améliorer la sensibilité à l'insuline. Rappelons que c'est justement la production d'insuline qui est problématique chez les diabétiques : chez les diabétiques de type 1, le pancréas ne produit pas d'insuline, alors que chez les diabétiques de type 2, la quantité produite est insuffisante ou mal utilisée par le corps.

Or, des chercheurs de l'Université de l'Iowa, qui ont exposé des souris diabétiques à de tels champs pendant quelques heures par jour, ont constaté une normalisation de la glycémie (le taux de sucre dans le sang) et de la résistance à l'insuline. Ces effets, qui seraient donc bénéfiques, sont apparus dans les trois jours suivant l'exposition, sans effets contraires indésirables.

Ces chercheurs ont également traité des cellules hépatiques humaines avec des champs magnétiques et électriques statiques pendant six heures et ont observé une augmentation du glycogène, un marqueur de substitution de la sensibilité à l'insuline, suggérant la possibilité d'un effet antidiabétique similaire chez l'homme.

Ces données laissent donc entendre que ces champs pourraient constituer un angle de traitement du diabète. À condition que les résultats obtenus se transposent chez l'humain, ce qui est pour l'instant une grosse inconnue.

Il est aussi possible que ça ne s'applique pas à tous les types d'ondes.

## Verdict

**Il est possible que les ondes et les champs magnétiques influent sur la glycémie et la production d'insuline, mais les données scientifiques semblent aller dans les deux sens, en plus d'être nettement insuffisantes pour qu'on puisse déterminer quel pourrait être le lien de cause à effet.**

## Ne tardez pas à vous procurer vos billets de LOTO ÉPICERIE !



**1er prix :**  
5000 \$ en épicerie

**2e prix :**  
3000 \$ en essence

**3e prix :**  
1000 \$ comptant

**4e prix :**  
500 \$ comptant



**Seulement  
10 \$ / billet !**

500 \$ de plus à gagner si vous achetez votre billet avant le tirage de l'oiseau matinal : le 18 novembre à 15 h 30 sur les ondes de

**CINN911.com**



# MOT CACHÉ

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | I | S | I | R | E | M | O | R | A | N | G | E | R | A | R | P | R | G |
| E | A | I | O | U | Q | E | S | A | S | O | M | I | M | V | E | G | E | R | R |
| C | N | M | A | N | D | A | R | I | N | I | E | R | O | I | E | I | O | E | J |
| R | E | A | R | E | I | N | N | O | R | T | I | C | D | N | N | S | I | U | L |
| A | E | R | T | C | A | P | R | I | E | R | A | A | E | G | E | M | J | I | E |
| R | M | I | I | A | N | I | P | A | S | T | N | V | I | I | M | U | L | T | M |
| P | E | A | T | S | L | M | U | R | I | E | R | A | L | O | B | A | T | R | R |
| R | A | I | N | E | I | P | A | E | R | I | T | L | P | I | S | E | I | E | O |
| N | E | P | N | D | S | E | R | G | E | A | I | R | E | V | N | R | L | I | L |
| R | O | I | A | A | I | I | R | R | H | E | U | R | I | I | A | A | L | V | R |
| E | A | R | T | Y | N | E | O | C | R | N | A | O | P | R | B | B | E | E | E |
| I | R | U | D | O | E | A | R | N | I | I | R | E | A | E | R | L | U | F | I |
| S | G | A | T | N | C | R | B | E | C | N | E | L | U | I | I | E | L | M | T |
| I | O | E | H | O | E | O | R | A | E | R | I | U | L | R | C | R | N | S | O |
| O | U | L | U | Y | D | D | C | B | T | S | O | A | N | I | O | E | E | U | M |
| B | S | U | Y | E | R | A | O | E | A | C | E | S | E | O | T | I | F | R | A |
| M | I | O | A | R | E | E | H | D | N | O | H | R | I | P | I | V | L | E | G |
| A | E | B | E | Z | E | L | E | M | O | E | B | E | P | E | E | I | I | A | R |
| R | R | P | E | U | P | L | I | E | R | H | R | A | N | Y | R | L | E | U | E |
| F | R | E | I | R | G | I | A | N | I | V | R | F | B | E | C | O | R | R | B |

Thème : Arbres et arbustes / 7 lettres

| A           | Cocotier    | L           | Peuplier     |
|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Abricotier  | Cyprés      | Lilas       | Platane      |
| E           | M           | R           | S            |
| Acacia      | Épinette    | Mandarinier | Poirier      |
| Amandier    | Érable      | Mélèze      | Pommier      |
| Argousier   | F           | Merisier    | Prunier      |
| Aulne       | Février     | Mimosa      | R            |
| Avocatier   | Framboisier | Mûrier      | Rhododendron |
| B           | N           | O           | S            |
| Bananier    | Frêne       | Néflier     | Rosier       |
| Baobab      | G           | Noisetier   | S            |
| Bergamotier | Genévrier   | Noyer       | Sapin        |
| Bouleau     | Grenadier   | O           | Saule        |
| C           | Groseillier | Olivier     | Séquoia      |
| Câprier     | H           | Oranger     | Sureau       |
| Cèdre       | Hêtre       | Orme        | T            |
| Cerisier    | J           | P           | Thuya        |
| Châtaignier | Jujubier    | Papayer     | Tilleul      |
| Chêne       | V           | V           | V            |
| Citronnier  | Vinaigrier  | Viorne      | V            |

Soyez informés avec les nouvelles de CINN 91,1!

À CHAQUE HEURE :

Nouvelles locales / régionales / nationales et sports

7 h / 8 h / 9 h / 12 h

Nouvelles du soir (locales)

15 h / 16 h / 17 h

**CINN 91,1**.com

Réponse du mot caché :

PALMIER

## Poulet au beurre express



### INGRÉDIENTS

- 675 g (1 1/2 lb) de hauts de cuisses de poulet désossés sans la peau, coupés en morceaux
- 45 ml (3 c. à s) de beurre
- 15 ml (1 c. à s) de poudre de cari
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de poudre d'ail
- 1 boîte de 284 ml (10 oz) de soupe condensée aux tomates, non diluée
- 284 ml (10 oz) de lait
- Poivre

### ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Dans une grande poêle antiadhésive à feu vif, dorer les hauts de cuisses dans le beurre avec le cari et la poudre d'ail.
- Ajouter la soupe aux tomates et le lait.
- Porter à ébullition en remuant et laisser mijoter doucement de 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce que la sauce soit bien épaisse.
- Poivrer au goût.
- Servir avec du riz ou du pain naan.



## SUDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 4 |   | 5 |   |   |   | 2 |
|   |   |   |   |   |   |   | 1 |   |
| 8 |   |   | 4 | 6 |   |   |   |   |
|   |   | 3 | 9 | 2 |   |   | 5 |   |
|   |   |   |   |   |   |   | 8 | 6 |
|   | 2 | 7 |   |   |   |   |   |   |
|   |   |   | 5 |   |   |   |   | 3 |
|   |   | 8 |   | 7 |   | 6 |   |   |
|   | 6 |   |   |   | 1 |   | 4 |   |

### RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

### RÉPONSE DU JEU N° 794

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 4 | 7 | 1 | 6 | 8 | 2 | 9 | 3 |
| 1 | 6 | 9 | 8 | 2 | 7 | 8 | 4 | 5 |
| 3 | 2 | 8 | 9 | 4 | 5 | 6 | 1 | 7 |
| 4 | 3 | 6 | 5 | 8 | 9 | 7 | 2 | 1 |
| 9 | 8 | 2 | 7 | 1 | 3 | 5 | 6 | 4 |
| 7 | 5 | 1 | 4 | 2 | 6 | 3 | 8 | 9 |
| 6 | 7 | 9 | 2 | 9 | 4 | 1 | 3 | 8 |
| 8 | 1 | 4 | 6 | 3 | 7 | 9 | 5 | 2 |
| 2 | 9 | 3 | 8 | 5 | 1 | 4 | 7 | 6 |





## Avis de décès

### Thérèse Lacroix

1927 - 2022

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Sœur Thérèse Lacroix, le 27 octobre 2022 à l'âge de 95 ans, à Nicolet, Québec.

Outre sa communauté religieuse, elle laisse dans le deuil ses sœurs : Bernadette (feu Paul Brochu) et Marie-Anne (feu Denis Morin) de Hearst, Gertrude (Don Archer) de Winnipeg; et son frère : Camille de Sioux Lookout. Elle laisse aussi dans le deuil ses belles-sœurs : Année (feu Henri) de Little Current, Vera (feu Raymond) de Sioux Lookout et Fern Mc Lean de Hearst; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amies.

Elle fut précédée dans la mort par ses parents : Anselme et Anna Lacroix; ses frères : Joseph (feu Thérèse), Lionel (feu Jeanine), Albert (feu Jeanine), et Roger; ses sœurs : Noëlla (feu Paul Pominville), Jeannette (feu Yves Lachance) et Madeleine (feu Jean-Marie Bizier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Née à Ste-Germaine Dorchester le 12 août 1927, Sœur Thérèse Lacroix a prononcé ses vœux perpétuels le 14 août 1950. Au cours des années, elle a occupé diverses fonctions, notamment couturière, au sein des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Malgré la distance, elle a été une présence constante et bienveillante pour les membres de sa famille.

Sœur Thérèse Lacroix reposera au Pavillon Sainte-Marie à Nicolet le 9 novembre 2022. La cérémonie d'accueil débutera à 10 h 30.

Vous pourrez assister à celle-ci, via le Web, en simultané ou en rediffusion à l'adresse suivante : [youtu.be/TQC5\\_uDJvgk](https://youtu.be/TQC5_uDJvgk).

Les funérailles seront célébrées le même jour, à 14 h. Vous pourrez assister à celles-ci, via le Web, en simultané ou en rediffusion à l'adresse suivante : [youtu.be/SCpNWhvfYFQ](https://youtu.be/SCpNWhvfYFQ).

L'inhumation aura lieu au cimetière des Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (225, rue St-Jean-Baptiste, Nicolet, J3T 0A2) ou à la Société canadienne du cancer.



## Sincères remerciements

Dans l'épreuve douloureuse que nous vivions lors de la perte de notre chère maman, Marie Caron, sachez que vos gestes et vos témoignages d'affection nous ont été d'un grand réconfort par votre présence, vos fleurs, vos gestes d'amitié, la nourriture reçue, les dons, les offrandes de messe, les visites au salon funéraire et les cartes de sympathie.

Un merci au père Aimé et à la chorale pour les beaux chants ainsi qu'à Cathy pour l'accueil chaleureux que nous avons reçu pour le service funéraire.

Nous vous remercions sincèrement d'avoir été présents à nos côtés en cette période difficile et souhaitons vous exprimer notre plus profonde gratitude.

Au nom de toute la famille, merci!

Co-op de Hearst  
**castle**  
Hearst Co-op

1105 Rue George Street T. 705.362.4611  
C.P. / Po Box 308 F. 705.362.5094  
Hearst, ON. P0L 1N0 [info@hearstcoop.com](mailto:info@hearstcoop.com)

## OFFRE D'EMPLOI

### Assistant(e) administratif(ve)

**Poste temporaire à temps plein - lundi au vendredi**  
**Remplacement d'un congé de maternité**  
**Début : 5 décembre 2022**

#### Responsabilités

- Responsable du département de la paye, des comptes recevables et payables
- Responsable de gérer les avantages sociaux des employés, du plan de pension et de la CSPAA
- Préparer les dépôts nécessaires et balancer les caisses
- Responsable de toutes remises gouvernementales et déclarations de HST
- Exécuter les courses de l'entreprise
- Commander les fournitures de bureau et en tenir l'inventaire
- Gestion de courrier entrant et sortant
- Préparer les procès-verbaux des réunions

#### Compétences requises

- Diplôme collégial en administration des affaires ou domaine connexe
- Familiarité avec le service à la clientèle
- Bonnes compétences informatiques et maîtrise de MS Office, Excel et Outlook
- Solides compétences organisationnelles et multitâches
- Doit parler et écrire couramment le français et l'anglais

**Veillez apporter votre curriculum vitae en personne à Luc Pominville à la Co-op de Hearst ou par courriel à [info@hearstcoop.com](mailto:info@hearstcoop.com).**



**GENERAC®**

AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

**Stéphane NÉRON**  
Electrical contractor

705 362-4014  
[ElectricalPowerSolutions@outlook.com](mailto:ElectricalPowerSolutions@outlook.com)

RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL





## 4<sup>e</sup> place pour Océane Pelletier au championnat universitaire d'aviron

Par Éric Boutilier

La rameuse Océane Pelletier s'est classée en quatrième place lors de son premier championnat d'aviron des Sports universitaires de l'Ontario. La nouvelle recrue des Lakers de l'Université Nipissing et ses coéquipières – Olivia Lalonde, Jaime Schweyer

et Ella Tucker – ont raté de justesse le podium lors de cette compétition provinciale disputée le 29 octobre au Royal Canadian Henley Rowing Course de St. Catharines.

Océane a néanmoins gagné de l'expérience indispensable

durant ce tournoi de fin de saison et au cours des deux derniers mois. Elle et son équipe de rameuses ont pratiqué de nombreuses heures sur le lac

de la Truite à North Bay et ont participé à diverses compétitions interuniversitaires – dont le tournoi sur invitation de l'Université Brock le 15 octobre.



**SERVICES DE COUNSELLING**  
HEARST - KAPUSKASING - SMOOTH ROCK FALLS  
**COUNSELLING SERVICES**

### OFFRE D'EMPLOI

#### Conseiller-ère de soutien à la vie autonome (SVA)

**Temps plein / Temporaire**  
**(remplacement d'un congé de maternité)**  
**Bureau de Hearst**

#### DESCRIPTION :

Le / la **CONSEILLER-ÈRE** est responsable d'offrir des services au programme de soutien à la vie autonome, incluant l'intervention de crise, la gestion de cas, la coordination de services et la réadaptation psychosociale aux personnes atteintes d'un problème de santé mentale sévère et persistant.

#### COMPÉTENCES REQUISES :

- Détenir un diplôme universitaire ou un diplôme collégial en service social / psychologie ou dans un domaine connexe avec trois ans d'expérience de travail pertinent
- Compréhension démontrée du concept de la crise et du modèle de rétablissement, de l'intervention en situation de crise, de la maladie mentale, des médicaments psychiatriques et de la Loi sur la santé mentale
- Expérience de travail avec une population adulte ayant requis des services cliniques, psychiatriques ou de crises
- Habiletés éprouvées pour l'évaluation, le counselling, l'intervention en situation de crise, la gestion de cas, ainsi que la réadaptation psychosociale
- Capacité démontrée d'établir et de maintenir des relations de travail harmonieuses au sein d'une équipe multidisciplinaire et avec les différents organismes sociaux de la communauté
- Le bilinguisme (français/anglais), oral et écrit est essentiel

Ce poste offre un salaire compétitif, un excellent plan de pension HOOPP et des avantages sociaux selon la convention collective en vigueur. Ce poste est désigné sous la loi des services en français de l'Ontario. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard le **vendredi 18 novembre avant 16 h**, à l'attention de :

M. Steve Fillion, M.S.S.

Directeur général

29, avenue Byng, bureau 1  
Kapuskasing ON P5N 1W6

[Steve.Fillion@hks counselling.ca](mailto:Steve.Fillion@hks counselling.ca)

Télécopieur : 705 337-6008

Nous désirons remercier à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Centre de Rénovation



**Home**

**Préposé aux  
entrepôts**

Le Centre de Rénovation HOME est à la recherche d'une personne motivée qui désire se joindre à son équipe.

#### Description du poste :

- Gestion et contrôle de l'inventaire
- Responsable de la réception de la marchandise
- Service à la clientèle aux entrepôts

#### Qualifications requises :

- Être dynamique et capable de servir nos clients dans les entrepôts
- Bonne connaissance des matériaux de construction
- Doit posséder les permis de conduire adéquats
- Détenir un permis de chariot-élévateur est un atout
- Être à l'aise en français et en anglais

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au :

**Centre de Rénovation Home**

À l'attention de Lise Joanis

C.P. 400

Hearst (Ontario) P0L 1N0

Télec. : 705 362-7095

Courriel : [humber@ntl.aibn.com](mailto:humber@ntl.aibn.com)

## NORTHERN MONUMENTS DU NORD

**Immortalisez vos  
êtres aimés !**

Pour une vaste gamme  
de monuments et  
les compétences nécessaires pour  
les personnaliser,  
voyez votre expert.

**Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321**

*Consultation gratuite à domicile*



## Weekend difficile pour les Lumberjacks

Par Guy Morin

Les hommes de Marc-Alain Bégin ont connu un weekend à oublier la semaine dernière, subissant deux revers de suite à domicile. Les Jacks ont quand même obtenu un point au classement avec la défaite en prolongation de dimanche.

### Jacks 2

#### Espanola 4

Vendredi soir, devant une foule de 561 personnes, les Jacks se sont frottés à des Paper Kings rapides et coriaces !

Aucune équipe n'est parvenue à marquer en première période. Tyler Patterson (7<sup>e</sup>) a donné les devants aux Jacks à la 7<sup>e</sup> minute du deuxième vingt, mais les Paper Kings ont répliqué 12 secondes plus tard. Après 40 minutes de jeu, c'était 1 à 1.

Mason Svarich (8<sup>e</sup>) a redonné une priorité d'un but aux locaux



en début de troisième. Les Paper Kings ont répondu avec trois buts sans riposte pour se sauver avec la victoire.

Ethan Dinsdale a essuyé son premier revers cette saison devant le filet des Bucherons, il a fait face à 31 lancers. Jake Marois a quant à lui reçu 47 tirs devant le filet des vainqueurs.

### Jacks 1

#### Voodoos 2 (P)

Samedi soir, devant un public très peu bruyant de 552 personnes,

l'attaque de l'Orange et Noir a été plutôt anémique. Les Voodoos ont marqué l'unique filet de la première période pour prendre les devants 1 à 0.

Tyler Patterson (8<sup>e</sup>) a nivelé la marque avec le seul filet de la deuxième période. La troisième période n'a pas fait de maître ; la partie allait se décider en prolongation. L'impasse n'aura pas duré très longtemps, les Voodoos marquant dès la 32<sup>e</sup> seconde de la première période de

prolongation. Les Lumberjacks ont donc récolté un maigre point sur une possibilité de quatre.

Les Jacks auront très peu de temps pour se ressaisir puisqu'ils accueilleront le Rock de Timmins ce soir (jeudi), et le lendemain la meilleure équipe du circuit en ce moment les Cubs de Sudbury seront les visiteurs.

### En coulisse...

Avec une mention d'aide lors de la partie de samedi, l'attaquant des Lumberjacks Zachary Demers a atteint le plateau des 100 points dans la NOJHL. Le petit attaquant de St-Hubert au Québec a réussi l'exploit en seulement 66 matchs. Demers devient ainsi le troisième joueur de l'histoire des Jacks à atteindre ce niveau depuis Max Griffioen et Jake Desando.

## Excellent début de saison pour les Flyers à la maison

Par Guy Morin

Les Flyers de Kapuskasing ouvraient leur saison régulière à la maison le weekend dernier et ont offert des performances couronnées de succès. L'équipe midget AAA compte six points en cinq rencontres.

Les Kapuskois accueillaient les Trappers de North Bay pour un programme double. Vendredi soir, les hommes de Darren Potvin l'ont emporté de façon convaincante par la marque de 9 à 4.

Huit différents patineurs ont touché la cible pour les Flyers,

dont Danick Dubé, Kasey Chevalier, Kristopher Beauchamp, Payton Latoski, Damien Lemoyne, Nicolas Saucier, Alexis Fournier et Tannen Iserhoff qui a marqué deux fois. Alexandre Boivin a mérité la victoire devant la cage des siens.

Dimanche après-midi, l'équipe locale a de nouveau gagné, cette fois par la marque de 5 à 2. Les buteurs pour les vainqueurs sont Tannen Iserhoff, Xavier Boulanger, Makai Mantarri, Kristopher Beauchamp et Kasey Chevalier. Logan Carter a mérité

la victoire entre les poteaux des Flyers.

L'entraîneur-chef Darren Potvin, s'est dit satisfait du travail de sa troupe. « On a été opportunistes offensivement samedi et nos unités spéciales ont été quant à elles très efficaces tout le week-end. On aura peut-être de la difficulté à gérer nos périodes creuses cette saison, il sera donc important de ne pas descendre trop creux. Il sera important que nos joueurs compétitionnent, travaillent fort et exécutent ; ce qu'on a fait durant 100 des

120 minutes ce weekend. » Le pilote de l'équipe s'est dit impressionné par certains éléments de son équipe. « Il était crucial pour nous que l'on connaisse un bon début et on a réussi. Mes mentions spéciales du weekend : Kasey Chevalier qui a récolté 6 points en 2 matchs et Cooper Moore qui a fait un travail remarquable lors des désavantages numériques ! » L'équipe se prépare maintenant pour le tournoi Big Nickel qui aura lieu à Sudbury le weekend prochain.

## Note de passage pour les Ice Cats en quatre rencontres à Kapuskasing

Par Guy Morin

L'équipe féminine de hockey de Hearst, les Ice Cats U18, étaient à nouveau en action le weekend dernier alors qu'elles disputaient cette fois quatre parties à Kapuskasing. Les protégées d'Éric Mignault ont obtenu de bons résultats avec des victoires convaincantes ou des défaites dans le cadre de rencontres serrées.

Pour éviter des frais de déplacements et de logistique, toutes les équipes de la ligue féminine U18 du Nord de l'Ontario accueillent les autres équipes pour une fin de semaine de quatre rencontres. Chaque ville ayant une équipe sera l'hôte d'un weekend d'activités.



Samedi, les Ice Cats ont écrasé les Jaguars de Kapuskasing par la marque de 7 à 1. Adèle Doucet et Renéanne Lanoix ont marqué deux buts chacune alors que Danelle Morin, Joanie Arbour et Justine Ayotte-Blier ont été les autres buteuses.

Malheureusement, après cette

belle victoire, l'équipe s'est inclinée 3 à 0 face aux Lady Wolves de Sudbury. Dimanche, les adolescentes ont fait match nul 2 à 2 face aux Ice Boltz de North Bay. Danelle Morin et Mylie Grandmont ont trouvé le fond du filet. Et, cette fin de semaine s'est terminée avec une

défaite de 5 à 2 contre les Falcons de Timmins. Renéanne Lanoix et Danelle Morin ont été créditées des filets.

L'entraîneur-chef, Éric Mignault, s'est dit très satisfait du travail de sa troupe tout au long de la fin de semaine. « Les filles se sont très bien débrouillées et elles mettent en pratique les situations de jeu enseignées ! Même si on a un peu de difficulté à marquer des buts, on en a quand même inscrit 11 en 4 matchs. Les filles n'ont pas eu peur du jeu physique et ça devrait nous être utile plus on avance dans la saison. Très hâte au tournoi de Kanata à la mi-novembre ! », conclut-il.



# Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 3 NOVEMBRE AU MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022

**12,99 \$**  
Prix de membre

**19,99 \$**  
Prix non membre

Rabais  
membre  
**7 \$**



PAPIER HYGIÉNIQUE PC<sup>MD</sup>  
30 = 100 ROULEAUX  
21450846\_EA

**2,99 \$**  
Prix de membre

**6,99 \$**  
Prix non membre

Rabais  
membre  
**4 \$**



NOIX DE CAJOU PLANTERS  
SALÉES OU NON SALÉES  
200 G - 21021618\_EA

**1,99 \$**  
Prix de membre

**3,79 \$**  
Prix non membre

Rabais  
membre  
**1 80**



BISCUITS CÉLÉBRATION LECLERC  
OU MINI-BISCUITS CHRISTIE  
VARIÉTÉS SÉLECTIONNÉES - 180 - 350 G  
20311777002\_EA/20965368\_EA

**2 \$**  
Prix de membre

**4,49 \$**  
Prix non membre

Rabais  
membre  
**2 49**



GRIGNOTINES HUMPTY DUMPTY  
VARIÉTÉS SÉLECTIONNÉES - 265-290 G  
20858758\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS DE 1,70 \$ LB**

**3<sup>99</sup>**  
lb

Poitrines de poulet ou  
ailes de poulet séparées  
Format familial - 8,80 / kg  
20055906\_KG/20761916\_KG

**SOLDE**  
**RABAIS DE 9,11 \$ LB**

**6<sup>88</sup>**  
lb

Bifteck de contrefilet à griller  
Désossé, taille familiale, coupe Canada AA  
ou bœuf de qualité USDA  
Select ou supérieure -  
Format familial - 15,17 / kg  
20798457\_KG

**SOLDE**  
**RABAIS DE 2 \$ LB**

**1<sup>99</sup>**  
lb

Côtelettes de longe de porc, combinaison  
de coupes section surlongue et bout de côtes  
Format familial - 4,39 / kg  
20822343\_KG

**Rabais de 98 ¢**  
**QUAND VOUS ACHETEZ 2**

**6 \$ / 2**  
les 2 à moins  
de 3,49 \$



Bleuets  
catégorie no 1  
Produit du Pérou  
20080137001\_EA

**ONTARIO**  
**RABAIS DE 98 ¢**  
**QUAND VOUS ACHETEZ 2**

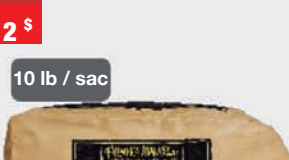
**3 \$ / 2**  
les 2 à moins  
de 1,99 \$



Carottes ou oignons à cuisson  
Délices du Marché<sup>MC</sup>  
catégorie no 1  
Produit de l'Ontario  
20600927001\_EA/20811994001\_EA

**CANADA**  
**SOLDE**  
**RABAIS DE 2 \$**

**2<sup>99</sup>**  
10 lb / sac



Pommes de terre Russet  
Délices du Marché<sup>MC</sup>  
catégorie no 1  
Produit du Canada - 10 lb  
20601020001\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS DE 3 \$ LB**

**9<sup>99</sup>**  
lb

Filets de saumon  
de l'Atlantique frais  
Fruits de mer frais sous réserve  
de disponibilité - 22,02 / kg  
20720065\_KG

**SOLDE**  
**RABAIS DE 1 \$**

**3<sup>99</sup>**  
1000



Jus d'orange PC<sup>MD</sup>  
variétés sélectionnées  
2,63 L  
20899160\_EA/20899254\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS DE 45 ¢**

**2<sup>99</sup>**



Pizza Croûte mince et  
croustillante Delissio  
ou légumes PC<sup>MD</sup>  
variétés sélectionnées  
475-550 g ou 400-750 g  
20318915\_EA/21237437\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**1 49**

Thon pâle Clover Leaf  
ou filets Brunswick  
variétés sélectionnées  
85 - 170 g  
20018117001\_EA/20318426001\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**3<sup>99</sup>**



Trempeuse Heluva Good!  
ou tranches de fromage  
Cracker Barrel  
variétés sélectionnées  
240 ou 680 g  
20312788001\_EA/21290684\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS DE 1 \$**

**11<sup>99</sup>**



Farine Robin Hood  
ou Five Roses  
variétés sélectionnées  
10 kg  
20134743\_EA/20251651\_EA

**RABAIS DE 1,98 \$**  
**QUAND VOUS ACHETEZ 2**

**6 \$ / 2**  
les 2 à moins  
de 3,99 \$



Barres Rice Krispies,  
Pop Tarts, barres  
Special K ou barres  
Nutri-Grain Kellogg's  
variétés sélectionnées  
175-295 g  
20126567001\_EA/20313984001\_EA

**RABAIS DE 1,98 \$**  
**QUAND VOUS ACHETEZ 2**

**11 \$ / 2**  
les 2 à moins  
de 6,49 \$



Barres de fromage ou  
fromage râpé Black  
Diamond ou PC  
variétés sélectionnées  
400 - 520 g  
21080183\_EA/21272021\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**4<sup>99</sup>**



Yogourt Aactiva,  
thé glacé Pure Leaf ou  
limonade Tropicana  
variétés sélectionnées  
réfrigérées -  
8x100 g ou  
1,54 / 1,75 L  
20322502\_EA/21080077\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**4<sup>99</sup>**



Yogourt Activia,  
thé glacé Pure Leaf ou  
limonade Tropicana  
variétés sélectionnées  
réfrigérées -  
8x100 g ou  
1,54 / 1,75 L  
20322502\_EA/21080077\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS DE 7 \$**

**1 29**



Légumineuses Unico ou  
légumes Géant Vert  
variétés sélectionnées  
341/398 mL ou 540 mL  
20050622\_EA/21186814\_EA

**SOLDE**  
**RABAIS D'AU MOINS 4 \$**

**32<sup>99</sup>**



Protéines Leanfit  
715-858 g  
21305716\_EA/21403878\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**3 49**



Mélange de jus  
100 % ou cocktail  
Ocean Spray  
variétés sélectionnées  
1,77 / 1,89 L  
20300006008\_EA/20982463\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**8<sup>99</sup>**



Grosses crevettes blanches  
du Pacifique PC<sup>MD</sup> cuites  
et décortiquées ou crues et  
décortiquées  
variétés sélectionnées  
31-40 par lb  
400 g surgelées  
20789881\_EA/20791381\_EA

**RABAIS DE 50 ¢**

**4<sup>99</sup>**



Colorant à café  
International Delight  
variétés sélectionnées  
946 mL  
2089548002\_EA/2089548003\_EA

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**6<sup>99</sup>**



Crème glacée ou friandises  
glacées à la cannelle  
en sucre PC<sup>MD</sup>  
variétés sélectionnées  
1,5 L - surgelées  
20302298001\_EA/20318431001\_EA

**RABAIS DE 98 ¢**  
**QUAND VOUS ACHETEZ 2**

**7 \$ / 2**  
les 2 à moins  
de 3,99 \$



Légumes sans nom<sup>®</sup>  
variétés sélectionnées  
surgelées - 750 g  
20287397001\_EA

**RABAIS DE 1,36 \$**  
**QUAND VOUS ACHETEZ 4**

**5 \$ / 4**  
les 2 à moins  
de 1,59 \$



Pâtes Barilla ou sauce  
pour pâtes Unico  
variétés sélectionnées  
340 - 410 g ou 680 mL  
20130914004\_C12/201707504003\_C12

**RABAIS DE LA SEMAINE**

**5<sup>99</sup>**



Lait ou lait écrémé  
Neilson  
variétés sélectionnées  
1 % - 2 % ou 4 L  
20136554\_EA/20148677\_EA

**Achetez 3**

Pizza Pops ou Bites  
Pillsbury  
variétés sélectionnées  
surgelées - 380 g - 2,85 kg  
20172854001\_EA/21438551\_EA

**Obtenez 1 gratuit**

Toaster Strudel ou Scrambles  
Pillsbury - valeur de 3,99 \$  
surgelées - 326 g - 204 g  
Kg20172854001\_EA/21474512\_EA

Scannez pour voir  
notre brochure  
numérique.

